



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL168**

Durée : **2 heures**

Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE : COMPRENDRE LA CAUSE MATÉRIELLE

Direction scientifique

Sofiane Coly, Avocat associé fondateur
Loïc Guitton, Avocat associé, cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le motif économique du licenciement est constitué, d'une part, de la cause économique, c'est à dire les raisons économiques qui poussent l'employeur à se réorganiser, et d'autre part, de la cause matérielle, c'est à dire les conséquences sur l'emploi.

Comment caractériser cette cause matérielle ? Le module de formation Lexlearning « **Le licenciement pour motif économique : comprendre la cause matérielle** » vous présente les trois causes envisageables (la suppression d'emploi, la transformation d'emploi ou la modification du contrat de travail), illustrées par des exemples pratiques, et vous précise les points de vigilance relatifs à la procédure de modification du contrat de travail.

Objectifs pédagogiques

- Définir les différentes causes matérielles pouvant justifier le licenciement pour motif économique
- Cibler les éléments contractuels pouvant constituer une modification du contrat de travail pour motif économique
- Maîtriser la procédure de modification du contrat de travail
- Connaître le périmètre géographique d'appréciation de la cause matérielle

Programme

1. La suppression d'emploi
2. La transformation d'emploi
3. La modification du contrat de travail
4. La procédure de modification du contrat de travail
5. Information complémentaires

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les causes matérielles envisageables pour justifier un licenciement pour motif économique : contenu audio et textuel, vidéos, activités pédagogiques interactives, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Avoir suivi la formation Lexlearning : "Régime et pratique du licenciement pour motif économique"

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.